



## Création d'un Service de la sécurité pour un service tout-en-un à Lancy

**La Ville de Lancy se réjouit d'annoncer la création d'un nouveau Service de la sécurité, une réorganisation visant à renforcer la cohérence et l'efficacité dans la gestion des crises et à améliorer la coordination entre les différents acteurs et actrices de la sécurité. Paulo Oliveira, ancien chef du Service de la police municipale de Vernier, dirige ce service depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024.**

Pour Corinne Gachet, conseillère administrative en charge de la sécurité, le projet de fusion des différents services de sécurité vise « une gestion plus rationnelle et efficace des ressources humaines, techniques et financières. » L'objectif principal de cette réorganisation est de regrouper l'ensemble du personnel œuvrant à la sécurité de la population et de revoir les circuits de transmission d'informations pour une meilleure efficacité opérationnelle.

- La police municipale, pilier central du dispositif, assure la sécurité de proximité et veille au maintien de l'ordre public ;
- Le contrôle du stationnement et les patrouilleuses scolaires veillent au respect des règles de stationnement et à la sécurité des écolières et écoliers ;
- L'Office Régional de Protection Civile (ORPC) Lancy-Cressy, agit dans la protection de la population en cas d'événement majeur, de catastrophe ou de conflit armé ;
- La compagnie des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier volontaires (Compagnie 35), lutte contre les sinistres, particulièrement les inondations et les incendies ;
- Les sauveteuses et sauveteurs auxiliaires et les samaritain-es, qui contrairement aux corps cités plus haut, ne sont pas placés-es sous autorité communale, participent activement à la sécurité événementielle et jouent un rôle crucial en situation d'urgence.

L'ensemble de ces corps de métier se retrouveront en 2025 au sein de la Maison de la Sécurité (chemin des Olliquettes, 2), ce qui permettra de mutualiser les moyens (salles de réunion, *open spaces* et véhicules spécialisés). « Cette restructuration va permettre aux agent-es de terrain, notamment les APM, de se concentrer sur leurs missions principales. La nouvelle organisation facilitera les échanges d'information et les retours d'expérience entre les différents acteurs. » précise Corinne Gachet.

Parmi les préoccupations majeures de ce nouveau service, on retrouve la gestion quotidienne des nouvelles formes de mobilité, comme les trottinettes électriques, l'utilisation des espaces publics de plus en plus densifiés, la délinquance juvénile et le harcèlement de rue. Pour l'avenir, une attention particulière est portée aux potentielles catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique.

### Contact

Corinne Gachet, conseillère administrative en charge de la sécurité [c.gachet@lancy.ch](mailto:c.gachet@lancy.ch)

La Ville de Lancy compte plus de 650 collaboratrices et collaborateurs investi-es au quotidien auprès de ses 37'000 habitant-es. Avec plus de 2'300 entreprises - de la PME/PMI à la multinationale - établies sur son territoire offrant près de 19'000 emplois, le dynamisme économique communal est attractif. Bénéficiant d'une situation géographique centrale, elle se trouve au cœur du développement d'un nouveau pôle urbain (PAV) et dispose de deux gares du Léman Express reliant Lancy à toute l'agglomération franco-valdo-genevoise.